



Petit Coup d'œil

SAINT MARTIN DE L'IF

Fév. 2017
#6

SACS POUBELLES

Les sacs de tri sélectif sont disponibles en mairie. Pour les retirer, vous pouvez venir pendant les horaires habituels de permanence.

Pour rappel, le nombre de sacs distribués dépend de la composition de votre foyer :

- ✓ 1 ou 2 pers. : 2 rouleaux par an, soit 52 sacs
- ✓ 3 ou 4 pers. : 3 rouleaux par an, soit 78 sacs
- ✓ 5 pers. et + : 4 rouleaux par an, soit 104 sacs

Notez également que, dorénavant, vous pourrez déposer dans vos sacs les déchets suivants :

- ✓ pots de yaourt, opercules, emballages, portions individuelles, collerettes,
- ✓ sachets de café souples, poches souples de compote ou de boisson,
- ✓ barquettes en métal, feuilles d'aluminium,
- ✓ capsules de café aluminium (type Nespresso®).

SITE INTERNET

Nous vous rappelons que le site internet de Saint Martin de l'If est en ligne depuis le 1^{er} novembre 2016.



Voici 2 façons simples d'y accéder :

- ✓ en tapant directement l'adresse du site dans la barre d'adresse de votre navigateur : saintmartindelif.fr
- ✓ dans un moteur de recherche (par exemple Google), entrez les termes suivants : « saint

martin de l'if ». Dans les premiers résultats de la recherche, vous trouverez un site intitulé : « Saint Martin de l'If | Site officiel de la commune ». Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur ce lien.

Pour les plus « connectés », vous pouvez également scanner le QR-Code ci-contre.



C'est grâce à vos visites que le site pourra continuer de vivre. Alors n'hésitez plus, venez le consulter et parlez-en autour de vous !

N'hésitez pas à nous contacter via la page « Contact » pour nous proposer un article ou du contenu que vous souhaitez voir paraître sur le site.

GENTILÉ – NOM DES HABITANTS

La consultation pour le nouveau nom des habitants de Saint Martin de l'If s'est déroulée courant décembre. Comme prévu, le maire, Sylvain GARAND, a annoncé le résultat de l'enquête lors de la cérémonie des vœux.

Chers habitantes, chers habitants, vous voici désormais respectivement :

Saint Martinoises de l'If

et

Saint Martinois de l'If !

SERVICE DE VOIRIE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes du Plateau Vert est dissoute. La CCRY n'ayant pas souhaité reprendre la compétence voirie qu'exerçait le Plateau Vert, c'est notre commune qui assurera cette mission.

Pour cela, un service de voirie est créé. De cette façon, nous fournirons également une prestation de services aux communes voisines, qui étaient au périmètre du Plateau Vert. Cette prestation leur permettra de ne pas avoir à assumer une compétence trop lourde pour elles.

CANTINE – PRÉAU DE FRÉVILLE

Les travaux de la cantine scolaire de Fréville se déroulent bien, et avancent à bon rythme. Le hors d'air est réalisé. La toiture est presque terminée et le hors d'eau devrait être complet pour la fin février.

Au niveau des délais, il semble que ceux-ci pourront être respectés. Les enfants pourront donc prendre leurs repas dans ce nouveau lieu dès la rentrée de septembre 2017.

Nouveau !

Veillez noter la nouvelle adresse mail pour contacter les services généraux de votre mairie :

mairie@saintmartindelif.fr

LA POSTE – ADRESSES

Certains courriers envoyés par La Poste, et reçus fin décembre, comportaient des erreurs dans les nouvelles adresses.

Les rues qui changent de nom* sont les suivantes :

BETTEVILLE	LE CHEMIN DE CARVILLE-LA-FOLLETIÈRE LA ROUTE D'ÉPINAY-SUR-DUCLAIR LA ROUTE DE LA FORÊT L'IMPASSE DE LA FORÊT (DISPARAÎT)
FRÉVILLE	LA RUE DE L'ANCIENNE ÉCOLE L'IMPASSE DE L'ÉGLISE LA FERME DU BOURG LE SQUARE DES TILLEULS L'ESPLANADE DES TILLEULS
LA FOLLETIÈRE	LA ROUTE DE LA FOLLETIÈRE L'IMPASSE DE LA FORÊT LA RUE DE LA COUPELLERIE LE BOIS DE CAUX
MONT DE L'IF	LA ROUTE DE FRÉVILLE LE CHEMIN DU VAL AU CESNE L'IMPASSE DU VAL AU CESNE LA ROUTE DE CROIXMARE

* Pour plus de détails sur les changements de nom des rues, nous vous invitons à consulter notre article sur le site internet : <http://saintmartindelif.fr/nouvelles-adresses-attention-aux-erreurs/>

Si vous n'habitez dans aucune de ces rues, le nom de votre rue ne changera pas.

Quoi qu'il en soit, nous vous recommandons d'attendre le prochain courrier qui sera envoyé par La Poste, et qui rectifiera les erreurs.

SALLE DE CLASSE – PRÉAU DE BETTEVILLE

L'architecte a été désigné pour la réalisation d'un

préau et d'une salle de classe à Betteville. Des réunions sont en cours, afin de permettre l'élaboration du projet. Les demandes de subvention correspondantes seront déposées prochainement.

AGENDA

DIMANCHE 23 AVRIL	ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 1 ^{ER} TOUR DU SCRUTIN
SAMEDI 29 AVRIL	SOIRÉE DANSANTE FRÉVILLE – FOYER RURAL SALLE ANTOINE CORNEILLE – 20H00
LUNDI 1^{ER} MAI	FOIRE À TOUT DE FRÉVILLE COMITÉ DES FÊTES RUES DU VILLAGE
DIMANCHE 7 MAI	ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2 ND TOUR DU SCRUTIN

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Pour rappel, la loi interdit désormais aux collectivités l'utilisation des produits phytosanitaires, comme le glyphosate.

Nous devons donc malheureusement accepter de voir apparaître un peu de mousse ou quelques brins d'herbe par-ci par-là.

NOUVEAU COMMERCE

Un nouveau commerce a ouvert ses portes à Fréville. Florence et Hervé ADAM vous y accueillent, et vous proposent des primeurs, ainsi que divers produits locaux ou régionaux (volailles, viande rouge, produits laitiers...).

Ouverture du mardi au samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00, et le dimanche de 9h00 à 12h30.

BETTEVILLE – TARIFS MUNICIPAUX

Pour la salle polyvalente, les tarifs de location suivants s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2018 :

	COMM.	EXTÉR.
GRANDE SALLE (140 PERS.) WEEK-END	240 €	410 €
GRANDE SALLE (140 PERS.) JOUR FÉRIÉ	188 €	270 €
PETITE SALLE (60 PERS.) WEEK-END	155 €	300 €
LES DEUX SALLES WEEK-END	343 €	595 €
LOCATION LAVE-VAISSELLE	53 €	85 €
LOCATION VAISSELLE/COUVERTS (1 PERS.)	1,75 €	1,75 €

À compter du 1^{er} janvier 2017, les tarifs du cimetière sont alignés sur ceux de Fréville et de Mont de l'If.

Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie déléguée de Betteville : 02.35.91.27.60
Mairie déléguée de Fréville : 02.35.91.27.15
Mairie déléguée de la Folletière : 02.35.92.35.27
Mairie déléguée de Mont de l'If : 02.35.92.00.55



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 700 exemplaires